



# SEP communiqué

<http://sep.unsa-education.org>

Ivry-sur-Seine, le 30 avril 2014

## Décret sur les rythmes : vers un recul ?

Un projet de décret et de circulaire a été soumis à quelques partenaires sociaux. Le SEP UNSA regrette un retour en arrière sur de nombreux points et se positionne.

### Sommes-nous en train de revenir vers le modèle scolarocentré ?

Ce projet de texte n'en serait à ce stade qu'à la signature du Ministre de l'Éducation Nationale. **Quel est la position de la nouvelle ministre en charge de la Jeunesse et des Sports ?** Le SEP rappelle la nécessité d'un **pôle interministériel éducatif** pour que le secteur de l'animation et de l'Éducation Populaire de Mme Vallaud Belkacem soit présent dans le débat et la mise en œuvre. Les personnels techniques et pédagogiques du ministère en charge de la Jeunesse et des Sports doivent ainsi être mobilisés pour accompagner la mise en œuvre des PEDT sur les territoires mais aussi dans les instances d'aide à la décision des directeurs de la cohésion sociale et IA-DASEN que sont ou doivent devenir les groupe d'appui départementaux.

### Un recul sur les PEDT

La réforme des rythmes scolaires n'est qu'un volet de la loi de refondation de l'école de la République qui modifie le rapport à l'éducation en reconnaissant le rôle et la place de chaque acteur éducatif. Porteurs d'une conception globale de l'Éducation, **nous regrettons que le levier des PEDT n'ait pas été conservé** comme le cadre de réalisation de ces expérimentations. En effet, au-delà des seuls rythmes scolaires, c'est l'articulation des temps éducatifs qu'il convient de réaliser avec l'ensemble des actions, des structures et des acteurs qui y contribuent.

### Regroupement du périscolaire en une demi-journée

Le regroupement des Temps d'Activité Périscolaire (TAP) ou Nouvelles Activités Périscolaire (NAP) en une demi-journée semble être une nouvelle manière de calmer les quelques enseignants réfractaires en leur annonçant que leur week-end démarrera le vendredi midi. **Mais quel est l'intérêt pour les enfants ?** On permettrait alors aux collectivités de troquer le mercredi matin rendu à l'éducation nationale par une autre demi-journée de la semaine mais en y appliquant un taux d'encadrement assoupli. Cette organisation qui va à l'encontre de l'esprit initial de la réforme et des rythmes d'apprentissages risque fort d'augmenter la fatigue des enfants. Cet assouplissement ne peut être qu'une étape de transition, possible que dans le cadre d'une expérimentation limitée dans le temps, validée par les DASEN et directeurs de la Cohésion sociale après avis des groupes d'appui départementaux réunissant les acteurs de l'éducation.

## **L'évaluation des expérimentations**

Le projet de circulaire indique que « pour assurer la mise en œuvre de ces expérimentations et préparer ces évaluations, le recteur met en place dans les départements concernés un comité de pilotage départemental, présidé par l'inspecteur d'académie, directeur académiques des services de l'éducation nationale (IA-DASEN) du département concerné par une ou plusieurs expérimentation(s). Ce comité s'entoure des compétences utiles à une évaluation centrée sur la qualité des apprentissages des élèves ». **Pour le SEP, ce travail d'évaluation doit être confié aux comités de suivi qui, sur la base de la composition du comité de suivi national de la réforme des rythmes, permettent une lecture transversale et complète.**

## **Les oublis de cette nouvelle démarche**

Nous regrettons que ces nouveaux aménagements n'ouvrent pas d'espace de réflexion commun **sur la problématique de la formation transversale et le fléchage des ESPE** comme les lieux de cette nouvelle culture de l'éducation.

Où en est la réflexion est la sur les dispositifs **pour favoriser la professionnalisation des personnels d'animations** et quand la qualification des personnels occasionnels sera-t-elle abordée ?

Enfin, **quelle lisibilité et réflexion sur la pérennité des financements** pour asseoir cette réforme ? Il faut un **dispositif nécessaire à la gratuité des activités** pour l'accès de tous à toutes les formes de co-éducation.

**Le changement de la culture de l'éducation vers  
l'éducation partagée :  
C'est maintenant !**

Contact presse : Patrice Weisheimer - 06 63 14 67 31 – [sep.sg@unsa-education.org](mailto:sep.sg@unsa-education.org)